

### 3.3.2. Le développement de Programmes-Cadres et de plans d'action régionaux

Un Programme-Cadre régional est mis au point pour chaque région pilote. Ce Programme-Cadre identifie les secteurs et activités prioritaires pour le programme DIPECHO dans chaque région, en tenant compte de la problématique générale du développement dans laquelle s'inscrit la prévention des catastrophes. Ces priorités déterminent les projets qui sont financés par ECHO.

Les Programmes-Cadres régionaux sont basés sur le diagnostic effectué pour chaque région. Ce diagnostic est établi sur base d'une évaluation et d'une étude approfondie des besoins. En plus de mettre en lumière les lacunes et les besoins, l'étude identifie les structures de réponse et les politiques en place au niveau local, national et régional.

**Figure 11**  
Étapes du développement des Programmes-Cadres DIPECHO et des plans d'action régionaux

Processus de consultation

Etude/Diagnostic

Préparation des Programmes-Cadres

Identification des activités et des projets

Plans d'action régionaux DIPECHO

- Asie du Sud-est et Bangladesh
- Amérique Centrale
- Caraïbes

L'étude menant au diagnostic est basée sur une méthode en 5 étapes, de nature essentiellement consultative:

1. Recherche et examen des études et rapports existants (en provenance d'ONG, d'institutions académiques, d'organisations internationales et de gouvernements dans la région)
2. Analyse de la nature, de l'intensité et la fréquence des catastrophes naturelles en consultation avec les autorités compétentes
3. Etude de vulnérabilité
4. Evaluation des structures de préparation et de réponse (régionales et nationales), y compris une analyse coûts-avantages des activités de ces structures
5. Prise en considération des aides reçues par la région liées à la préparation aux catastrophes (en collaboration avec les donateurs bi- ou multilatéraux, ainsi que les gouvernements de la région).

Sur la base des Programmes-Cadres régionaux, des plans d'action seront développés pour chacune des régions sélectionnées indiquant partenaires, projets et ressources. (voir Figure 11)

L'information concernant DIPECHO pourra être obtenue auprès des Délégations de la Commission européenne dans les régions concernées, ainsi qu'au siège d'ECHO. (voir Section 4.3)